

## ***Nos terres louables***

Marie-Claude Gendron

Numéro 130, automne 2018

Apocalypse

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88942ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gendron, M.-C. (2018). *Nos terres louables*. *Inter*, (130), 16–16.



## NOS TERRES LOUABLES

► MARIE-CLAUDE GENDRON

> Marie-Claude Gendron, *Nos terres louables*, transmission en direct, Malartic (Abitibi-Témiscamingue), Québec 2016. Crédit vidéo [capture d'écran] : Jean-François Dugas.

La minière Canadian Malartic, anciennement Projet Osisko, administrée par Osisko Mining Corporation, est la plus grande mine aurifère à ciel ouvert en milieu habité au Canada. Située à 150 mètres au sud de la ville, la fosse borde littéralement les habitations des résident-e-s. En août 2009, avant même de recevoir l'approbation gouvernementale lui permettant de commencer la construction de la mine, Osisko Mining Corporation entreprend des démarches d'expropriation<sup>1</sup> de 205 résident-e-s<sup>2</sup> au nord de la ville. La tension sociale qui découle de cette situation est indéniable. Les résident-e-s de la partie sud qui n'ont pas été délocalisés ont depuis des problèmes de santé et de qualité de vie. Deux fois par jour, la mine procède à des sautages qui font trembler le sol, les murs et les armatures des maisons.

À la manière de dieux tout puissants<sup>3</sup>, l'entreprise minière, appuyée par les gouvernements provincial et national, a la mainmise sur le territoire au nord et sur les collectivités qui y habitent. Un regroupement de citoyen-ne-s malarticois-e-s résiste tout de même aux prérogatives du géant minier. En janvier 2016, le Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée de Malartic se retire du Comité de travail sur la cohabitation entre la mine Canadian Malartic et ses citoyens, menaçant la minière d'un recours collectif.

Je me suis intéressée à la scission littérale et symbolique de la situation à Malartic : littérale, par la séparation physique entre la fosse de l'entreprise privée et la ville habitée par une communauté ; symbolique, par l'opposition entre les enjeux économiques figurés par un paysage de ruine et les enjeux tant sociaux qu'éthiques incarnés par un groupe de citoyen-ne-s résistant-e-s. Le « décor » de Malartic est une métaphore des rapports de dominance de l'entreprise privée sur de petites communautés. Le paysage de la dévastation côtoie les quelques habitations qui, malgré les explosions quotidiennes fragilisant les charpentes, demeurent ancrées à leur territoire.

Le point de vue du belvédère minier, lieu de l'acte d'immobilité, offre à voir un paysage lunaire, entropique. Un « territoire fracturé, laminé en couches hétérogènes de visible »<sup>4</sup>. Au lieu d'un paysage à l'horizontale, nous assistons au creusement d'un paysage à la verticale. Métaphoriquement, les activités de la mine représentent l'enfouissement de notre horizon socioéconomique qui laissera des marques non seulement sur le territoire, mais également sur les individus qui y habitent. Dans son livre *Le site et le paysage*, Anne Cauquelin rappelle comment les rois de l'Antiquité accordaient de l'importance à leurs terres. Elle explique que ces rois croyaient qu'ils étaient délégués par les dieux pour préserver une partie du territoire.

Les géants miniers semblent incarner cette figure des rois antiques. Au lieu de considérer leurs terres comme des espaces sacrés, nos rois actuels acquièrent leur pouvoir par appropriation. Les « forces magiques » se voient ici matérialisées par les richesses extraites du sous-sol. Les images de la dévastation et de la ruine sont actuellement des preuves visibles du succès économique de l'entreprise.

*Nos terres louables* montre ainsi une image qui oscille entre une beauté formelle et une horreur factuelle. Cette ambivalence de l'image est volontaire. L'intention d'un « tableau vivant » est de faire état d'une situation contextuelle. Il s'agit ici de montrer, de signifier une réalité. ◀

### Notes

- 1 « Au Québec, une entreprise privée ne peut exproprier qui que ce soit à moins que l'Assemblée nationale adopte une loi, un "bill privé". » Jean-Pierre Lemieux, « La pipeline de tous les dangers » [en ligne], *La vie agricole*, 20 juin 2014, [www.lavieagricole.ca/2180](http://www.lavieagricole.ca/2180).
- 2 Un symbole probant de résistance a néanmoins été incarné par Ken Massé, résident ayant refusé les offres d'achat de sa propriété par la minière. Osisko Mining Corporation a alors augmenté l'offre de 100 000 \$ à 350 000 \$. Massé a décliné la proposition et poursuivi la minière en cour. Il a perdu sa cause et a été expulsé de force de sa résidence le 9 août 2010. En 2011, Massé a continué à défendre sa lutte en Cour suprême pour contester sa délocalisation obligée. Sa cause a été à nouveau rejetée. Cf. Radio-Canada et la Presse canadienne, « La Cour suprême rejette la demande d'appel de Ken Massé » [en ligne], *Ici Abitibi-Témiscamingue*, 6 mai 2011, [www.ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2011/05/05/002-cour-supreme-masse.shtml](http://www.ici.radio-canada.ca/regions/abitibi/2011/05/05/002-cour-supreme-masse.shtml).
- 3 La première rencontre de la minière avec la population de Malartic a eu lieu à l'église du village. La rencontre s'appelait « La Grand-Messe », selon les termes tirés du site d'Osisko ([osiskogr.com/historique](http://osiskogr.com/historique)).
- 4 Marie-Ange Brayer, « Mesure d'une fiction picturale : la carte de géographie », *Exposé : pertes d'inscriptions*, vol. 1, n° 2, 1995, p. 9 ; [en ligne] [www.editions-hyx.com/sites/default/files/expose\\_2\\_m-a\\_brayer\\_o.pdf](http://www.editions-hyx.com/sites/default/files/expose_2_m-a_brayer_o.pdf).

Née à Québec, **Marie-Claude Gendron** développe une pratique multidisciplinaire en art action, en arts visuels et en arts médiatiques. En plus de s'être impliquée dans l'organisation d'événements performatifs autogérés, elle a participé à plusieurs résidences, expositions et événements au Québec, au Brésil, au Mexique, en France, en Italie, en Irlande du Nord, en Suisse et en Thaïlande. Son travail a fait l'objet de présentations solos et collectives à la Galerie de l'UQAM (Montréal), au Bangkok Art & Culture Centre (Bangkok), au Museo de medicinal laboral (Real del Monte, Mexique), à la Galerie des arts visuels (Québec). Elle s'intéresse aux différentes formes de poésie en action et à leur actualisation par le corps et l'écrit.